

## **Les modalités internationales de la reprise du dialogue en Somalie** **mars 2007**

La chute du dictateur Siad Barré en 1991 a entraîné une lutte entre les différents clans somaliens, chacun souhaitant s'emparer du contrôle du pays. L'état de guerre civile permanente a empêché l'émergence de toute autorité politique centralisée et a favorisé la désagrégation du tissu social. Face à cette situation, les régions du Somaliland (Nord) et du Puntland (Nord-Est) ont montré des velléités d'indépendance. Elles ont alors entamé un processus de pacification en intégrant toutes les milices au sein des forces armées et ont mis en place une administration régionale autonome. En 1995, le Somaliland s'est auto-proclamé indépendant ; de son côté, le Puntland s'est progressivement autonomisé à partir de 1998. La région sud du pays, où se trouve la capitale, Mogadiscio, est ainsi devenue l'épicentre de la crise somalienne. La disparition de tout système judiciaire, entraînée par l'absence d'Etat et l'effondrement des institutions, y a favorisé l'essor des Tribunaux islamiques. Par leurs actions caritatives (construction d'écoles coraniques, entretien du réseau hospitalier...) ces tribunaux se sont engouffrés dans le vide laissé par l'absence d'Etat, en substituant notamment à la justice « classique » l'application de la *charia*. Face aux violences claniques, ils représentent alors un espoir de stabilité et de sécurité qui leur assure le soutien de la population ainsi que celui de certains milieux d'affaires. Ils s'imposent rapidement comme une force de premier plan sur la scène insurrectionnelle somalienne. Dès 2004, ils se réunissent au sein de l'Union des Tribunaux islamiques, et se dotent d'un embryon de structure militaire. Si leur prise de pouvoir à l'été 2006 s'est accompagnée d'un certain nombre d'améliorations sur le plan intérieur, leur montée en puissance a constitué un facteur d'instabilité régionale.

Il s'agira ici de dresser un bilan de la situation en Somalie, et de dégager les différentes influences internationales qui se sont faites jour depuis les premières offensives islamiques et l'intervention éthiopienne, jusqu'à la reprise du dialogue politique au cours des premiers mois de l'année 2007.

### **L'expérience d'un pouvoir islamique et ses conséquences sur le jeu régional des influences externes.**

Les succès militaires remportés par les milices des Tribunaux islamiques depuis le mois de mai ont trouvé leur achèvement avec la prise de Mogadiscio, capitale de la Somalie, le 5 juin 2006. La formation d'un **Conseil Suprême Islamique de Somalie (SICS)**, dans les jours qui ont suivi, marque la prise effective du pouvoir. En août, les Tribunaux contrôlaient une grande partie du sud de la Somalie, du littoral aux frontières éthiopiennes, à l'exclusion de la zone entourant la ville de Baïdoa, siège du **Gouvernement Fédéral de Transition (GFT)**. Maîtres des localités côtières et forts de leur soutien populaire, les Tribunaux étaient en position de force. La situation du gouvernement fédéral de transition, mis en place en 2004 au Kenya, s'en est trouvée aggravée. Retranché dans la ville de Baïdoa, financé par l'extérieur, il était affaibli par des dissensions internes et une série de démissions.

Face à une double menace, (implantation d'un pouvoir islamique en Somalie et un rapprochement entre les Tribunaux et l'Erythrée), l'Ethiopie a renforcé sensiblement son soutien militaire au GFT. Avec le concours de l'armée éthiopienne, les forces gouvernementales, estimées à 6000 hommes, sont parvenues à reprendre rapidement le terrain conquis les mois précédents par les milices des Tribunaux islamiques. Les estimations quant aux effectifs éthiopiens en Somalie divergent : un rapport onusien du mois de novembre 2006 fait état de 8000 hommes, néanmoins la plupart des experts évaluent ce chiffre entre 15 000 et 20 000 hommes pour la période allant du mois d'août au mois de décembre 2006. A la fin du mois de décembre, l'ensemble des observateurs constataient le retrait des combattants islamiques et le succès de la contre-offensive éthiopienne. Le 27 décembre, le Conseil des tribunaux islamiques somaliens a prononcé sa dissolution et le pouvoir politique est retourné aux chefs de clans. Cependant, la défaite des milices islamiques n'a pas signé la fin des violences. Le déploiement, depuis le 6 mars 2007, d'une force de maintien de la paix de

l'Union Africaine (AMISOM), coïncide avec de violents combats dans la capitale. Les autorités gouvernementales de transition, installées pour la première fois à Mogadiscio depuis le 12 mars 2007, annoncent la tenue d'une conférence de réconciliation qui doit réunir 3000 membres à la mi-avril. Devant la reprise du processus politique, il semble opportun de faire le point sur les différentes forces en présence et les partenaires internationaux du dialogue de réconciliation nationale.

### **En mars 2007, trois facteurs continuent de faire peser une menace sur la stabilité du pays :**

- Les miliciens islamistes n'ont pas été désarmés et leur potentiel militaire reste intact. La victoire militaire de l'Éthiopie a seulement permis de démanteler la partie la plus visible des Tribunaux, à savoir l'autorité régionale dans le sud de la Somalie. Les dirigeants des militants Shabaab, dont aucun n'a pu être appréhendé, sont dispersés dans tout le pays et auraient été rejoints par d'anciens chefs de guerre marginalisés au sein du GFT. Ce front commun semble avoir le soutien de la population. Selon toute vraisemblance, les milices islamiques, bénéficiant du soutien de certains chefs de clan, seraient les auteurs des attaques dirigées contre les forces de sécurité somaliennes et *l'armée éthiopienne* depuis le mois de janvier.
- Le recul des Tribunaux islamiques a permis un retour des chefs de guerre locaux qu'ils avaient combattu. Un temps muselés par les miliciens des Tribunaux, ces derniers seraient revenus dans la capitale où l'on constate à nouveau des barrages routiers. Si la présence de *contingents éthiopiens* et le déploiement des *forces de l'UA* permettent de limiter leur réimplantation dans Mogadiscio, une possible résurgence des violences tribales constitue une menace pour le processus politique de réconciliation nationale.
- Le soutien de *l'armée éthiopienne* est nécessaire au TFG pour imposer son autorité sur les factions insurgées. Coalition hétéroclite d'anciens chefs de guerre, il ne dispose que d'une force autonome limitée et n'a, à ce jour, pas encore été reconnu par l'ensemble des forces qui composent le paysage politique somalien. *L'armée éthiopienne* est perçue comme une armée d'occupation par la population, ce qui aggrave l'impopularité du gouvernement transitoire. Selon Addis-Abeba, un tiers des troupes éthiopiennes ont quitté le territoire somalien entre janvier et mars, mais les observateurs n'excluent pas un éventuel soulèvement à caractère nationaliste appuyé par les milices islamiques.

### **L'intervention de l'AMISOM et l'engagement de l'ONU.**

Le 20 février 2007, le Conseil de sécurité autorise, par la résolution 1744, *l'Union Africaine* à établir une mission en Somalie pour une durée de six mois. Le rôle premier de la mission est d'assurer la liberté de mouvement et la protection des participants au Congrès de réconciliation nationale prévu pour la mi-avril. Depuis le 6 mars, les soldats de l'UA ont commencé leur déploiement dans la ville de Mogadiscio. L'arrivée des premiers contingents devrait permettre de garantir la stabilité et encourager le désengagement éthiopien. Cependant, deux éléments paraissent s'y opposer.

- Tout d'abord, les attaques qui ont suivi les premiers déploiements des *soldats Ougandais* de l'UA, dont l'une visait le Palais présidentiel. Celles-ci viennent souligner le risque de déclenchement d'une guerre asymétrique portée par différentes factions insurgées.
- En second lieu, l'AMISOM présente des carences logistiques et des problèmes d'effectifs. La mission compte actuellement 1200 soldats dans la capitale ; elle est principalement composée de contingents Ougandais, formés par le Royaume-Uni et la France. Si, à terme, l'effectif total de la mission doit être porté à 8000 hommes, les États africains sollicités n'en ont promis que la moitié. L'ONU a apporté son soutien à la mise sur pieds d'une force de police en livrant des uniformes, des systèmes de communication et 18 véhicules, et s'est déclarée prête à prendre le relais de l'AMISOM, une fois celle-ci arrivée au terme de son mandat.

### **Le rôle des partenaires internationaux.**

Comme pour la mission de l'UA au Soudan (AMIS), l'aide financière et logistique prodiguée par l'Union européenne et les partenaires internationaux est vitale au déroulement des opérations. Outre les 15 millions d'euros destinés au financement de l'AMISOM que la Commission européenne doit

verser à l'UA, les Etats-membres continuent d'examiner avec l'UA l'aide technique et logistique qui peut être apportée à la force africaine. Des éléments de l'état-major de l'UE devraient aussi être détachés à Addis Abeba afin d'apporter une expertise complémentaire à la cellule de planification de l'UA.

On note également une *implication croissante des Etats-Unis* dans la crise depuis la défaite des islamiques. Les forces américaines, stationnées au Djibouti et au large de la Somalie, ont procédé les 8 et 23 janvier à deux bombardements stratégiques visant des éléments islamiques suspectés d'avoir participé aux attentats de 1998 contre les ambassades américaines de Tanzanie et du Kenya. Cependant, ces deux interventions n'ont pas été suivies d'un déploiement américain sur le sol somalien. Redoutant un nouveau « vide sécuritaire », les Etats-Unis semblent s'orienter vers un soutien au processus de paix. Un versement de 40 millions de dollars est prévu pour faciliter le relèvement des institutions avec une première tranche de 14 millions destinée au financement de l'opération de maintien de la paix de l'UA.

### **Deux directions sont suivies pour une stabilisation du pays :**

- A moyen terme, il s'agit de régler l'incontournable problème de légitimité du GFT. Tous les partenaires du processus de paix somalien (UA, IGAD, UE, ONU, Chine, Etats-Unis) – regroupés au sein du Groupe de contact international pour la Somalie – poussent le GFT à se reconstituer en tant que gouvernement d'union nationale. La grande difficulté de ce gouvernement réside justement en sa faible capacité à engager le dialogue avec toutes les forces politiques (islamistes modérés) et sociales (femmes). Outre l'implication de la société civile, les représentants de l'UE insistent particulièrement sur la représentation du clan Hawiyé. Marginalisé par le clan Darod au sein du gouvernement Gedi, ce clan avait été poussé à soutenir les Tribunaux islamiques.

Le processus de réconciliation, attendu par tous les observateurs, est absolument indispensable pour asseoir la légitimité politique des futures institutions et empêcher une implantation durable des éléments jihadistes les plus extrêmes.

- A long terme – et d'un point de vue plus général – l'UE encourage l'appropriation africaine de la défense du pays. Ainsi, dans le cadre du programme de Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (Recamp) – initié par la France dans les années 1990 – l'UA a développé le concept de *Stand-by Forces* (brigades en attente). Ces forces mobiles, prépositionnées dans les cinq grandes sous-régions du continent (Nord, Sud, Est, Ouest, Centre), devraient permettre à l'UA d'intervenir plus vite et plus efficacement dans les zones de conflits, évitant ainsi l'implication d'une puissance voisine. La crise somalienne vient souligner l'urgence de la mise en place d'une telle structure qui, selon les prévisions les plus récentes, ne sera opérante qu'au mieux en 2010.